



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats première embauche

Question au Gouvernement n° 2462

Texte de la question

CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

M. le président. La parole est à M. Henri Emmanuelli, pour le groupe socialiste. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, vous dirigez un gouvernement curieux, un gouvernement bizarre, assez étrange *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* qui, faisant fi de l'adage, se prévaut de ses propres turpitudes.

M. Jean Marsaudon. Démago !

M. Henri Emmanuelli. En effet, vous imputez au pays tout entier la responsabilité de vos propres échecs.

M. Jean Marsaudon. N'importe quoi !

M. Henri Emmanuelli. Vous fourvoyez la monture, et c'est la monture que vous critiquez.

Vous nous dites que vous obtenez des résultats mais, en réalité, pour vous le seul ennemi, le seul adversaire, c'est le code du travail, le progrès social, le modèle social français. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. François Brottes. Absolument !

M. Henri Emmanuelli. Dans ce pays où les profits pavoisent, quatre-cinquièmes des embauches se sont faites l'année dernière à titre précaire.

M. Richard Cazenave. Et avant ?

M. Henri Emmanuelli. Aujourd'hui, 1,4 million de personnes perçoivent le RMI, 4 millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté, 30 % des SDF sont des salariés précaires. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Dans ce pays, les statistiques sourient mais le peuple grimace ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Dans ce pays, le chômage baisse mais les chiffres du RMI montent ! *(Mêmes mouvements.)*

Dans ce pays, la liste des licenciements s'allonge : cliquez sur " licenciement " dans les dépêches de l'AFP, et vous la verrez. Voilà votre bilan.

Le plus important pour vous, c'est votre adversaire : le code du travail. Vous l'avez attaqué cet été par ordonnances, en vous en prenant à la législation avec le contrat " nouvelles embauches " ; vous vous en prenez aujourd'hui à la jeunesse, avec le contrat " première embauche ". Vous vous attaquez à la jeunesse parce que vous savez qu'elle est l'avenir et que vous voulez la mettre au pas ! *(Protestations et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

C'est elle et lui, notre pays, que vous voulez mettre au pas ! Pourtant il y a d'autres solutions pour mettre la jeunesse au travail que de la priver de ses droits, monsieur le Premier ministre. Et les retours aux solutions du xix^e siècle sont de vieilles lunes. *(" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Vous devriez vous souvenir que la caractéristique de la jeunesse, c'est d'avoir du temps devant et de l'espoir aheadans. Vous voulez assombrir son espoir : elle écourtera votre temps. C'est pourquoi je vous demande solennellement de renoncer à l'urgence et d'ouvrir le dialogue social.

M. Yves Nicolin. La question !

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le Premier ministre, quand on est sûr de sa cause, on ne craint pas l'épreuve ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Plusieurs députés socialistes brandissent des feuilles sur lesquelles est écrit : " Ci-gît le CDI ! ")*

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur Emmanuelli, pardonnez-moi de vous dire que vous devriez consulter les notes de la DARES de ce matin.

M. Jean-Pierre Brard. Qu'est-ce que la DARES ? Parlez-nous en français ! *(Rires sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste.)*

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est le service qui collecte l'ensemble des statistiques de l'emploi.

M. Albert Facon. Soyons indulgents ! Il n'a pas ses collaborateurs avec lui !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Ces notes indiquent que, au cours de l'année 2005, le nombre d'emplois collectés par l'ANPE a augmenté de 14,5 %, essentiellement dans le cadre de contrats à durée indéterminée ou de contrats longs, et que, au mois de décembre, le nombre de licenciements économiques a baissé de 21 %. Voilà pour la précarité !

M. Jean Glavany. Et le RMI ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Pardonnez-moi aussi de vous indiquer que, alors que vous nous annonciez la mort du code du travail,...

M. Augustin Bonrepaux. Vous l'assassinez !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...aujourd'hui 30 000 salariés, ceux des petites et moyennes entreprises, qui étaient auparavant abandonnés, sont maintenant accompagnés dans la convention de reclassement personnalisé.

M. Jacques Desallangre. Et les licenciements préventifs ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Enfin, monsieur Emmanuelli, désormais, les stagiaires sont reconnus et indemnisés à partir du troisième mois, les périodes de CDD et les périodes d'alternance sont intégrées dans le parcours d'accompagnement personnalisé vers l'emploi. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

La vraie précarité, ce sont les 74 % d'éducateurs spécialisés sortis de l'éducation nationale...

M. Jean Glavany. Et le nombre de RMistes ? Il a augmenté !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...et qui se sont retrouvés au chômage dont 50 % pour plus de six mois.

La précarité, c'est vous ! L'accompagnement vers l'emploi des jeunes, c'est nous ! *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Henri Emmanuelli](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2462

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2006